



- *J'aimerais bien
créer ma boîte...*

- *T'as pensé à
la franchise ?*

- *Notre voisin, c'est
ce qu'il a fait !*

LA SEMAINE DES
ENTREPRENEURS
FRANCHISÉS

18 - 24
OCTOBRE
2010



fédération française de la franchise

www.franchise-fff.com

UNE OPÉRATION D'ENVERGURE NATIONALE POUR SUSCITER LES ENVIES D'ENTREPRENDRE



Du lundi 18 au dimanche 24 octobre 2010 se tiendra sur tout le territoire national la 1^{ère} édition de la Semaine des entrepreneurs franchisés sous le parrainage de Monsieur le Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services et de la Consommation, M. Hervé Novelli. Nombreux sont les Français qui rêvent de devenir leur propre patron mais qui hésitent à franchir le pas. C'est dans cette optique que la Fédération française de la franchise lance cet événement inédit : une semaine pour permettre aux candidats à la création d'entreprise de rencontrer des entrepreneurs en franchise et de comprendre les raisons de leur choix.

Moments d'échanges et de dialogue sur la création d'entreprise en franchise, cette opération animera plusieurs milliers de points de vente des réseaux adhérents de la Fédération française de la franchise. L'entrepreneur franchisé, acteur du dynamisme économique local et véritable pilier du réseau de franchise, témoignera de son quotidien et de son expérience de chef d'entreprise indépendant. Afin de compléter le parcours du futur créateur d'entreprise en franchise, la Fédération française de la franchise organise avec ses partenaires des forums et conférences sur la franchise dans plusieurs villes de France. Suivez le guide !



Fier d'être franchisé !

Durant toute la durée de l'événement, les points de vente des franchisés des réseaux participants à

l'opération seront signalés par une affiche sur leur vitrine, invitant le grand public à venir poser des questions sur la création d'entreprise en franchise. Arborant un badge aux couleurs de l'événement, chaque franchisé témoignera de son parcours, de son expérience de créateur d'entreprise en franchise.

« Cette Semaine permettra aux franchisés d'affirmer leur statut d'entrepreneur, de rappeler qu'ils ne sont pas des employés de leur franchiseur, mais bien des commerçants indépendants » explique Chantal Zimmer, déléguée générale de la FFF.

Les partenaires de la franchise mobilisés

Pour cet événement inédit, la FFF réunit à ses côtés les acteurs désireux de promouvoir l'esprit d'entrepreneuriat en France. Partenaires privilégiés de la Fédération française de la franchise dans ses différentes actions, Banque Populaire, Caisse d'Épargne, Crédit Agricole et LCL soutiennent activement la Semaine des entrepreneurs franchisés depuis le début du projet. Pour accompagner les porteurs de projet en création d'entreprise, ils participeront aux forums et conférences organisés pendant la Semaine et mobiliseront leurs agences partout en France.

Les Chambres de Commerce et d'Industrie, l'Agence Pour la Création d'Entreprise (APCE), Pôle Emploi, Fiducial, le réseau CCI Entreprendre en France, le MEDEF, etc. s'associent également à cette opération et se mobilisent au côté de la FFF pour aider les futurs créateurs d'entreprise à franchir le pas !

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA FRANCHISE



Un interlocuteur central pour le développement du modèle de la franchise

Depuis sa création en 1971, la Fédération française de la franchise a pour ambition de faire de la franchise le meilleur outil de développement du commerce moderne tout en œuvrant pour une professionnalisation de ce modèle économique dans la transparence et le respect de la déontologie. Particulièrement développée et véritablement ancrée dans le paysage économique national, la franchise en France représente le 1^{er} marché européen du secteur de la franchise avec **1 370 réseaux de franchise, 52 000 points de vente franchisés et près de 330 000 salariés en 2009**. Combinant expérience et détermination, la Fédération française de la franchise a largement contribué depuis une quarantaine d'années à l'expansion de cette forme de commerce. En relation permanente avec les différentes instances mondiales de la franchise, et en dialoguant avec les pouvoirs publics et les élus locaux, la Fédération assure un échange d'idées et de bonnes pratiques, de techniques et d'opportunités bénéfiques à la dynamique nationale de la franchise.

Active sur le terrain, la Fédération française de la franchise œuvre chaque jour aux côtés des acteurs de la création d'entreprise pour la modernisation du commerce et des services marchands, dont la franchise est l'un des vecteurs les plus puissants.



Au service de ses adhérents et de la franchise

Avec près de 150 franchiseurs parmi les réseaux les plus importants, représentant 40% des franchisés français, la FFF prodigue aux franchiseurs et franchisés actuels et futurs la formation et l'information dont ils ont besoin pour se développer et s'exporter. Dans le but d'accompagner ses adhérents, de professionnaliser et de pérenniser le modèle de la franchise, la FFF a mis en place des groupes de réflexion et des commissions de travail constitués de franchiseurs, franchisés et experts de la franchise. Elle s'est dotée d'un Comité de recherche scientifique chargé de mener des programmes de recherche pluridisciplinaires pour favoriser une meilleure compréhension de la franchise. Depuis 2009, la FFF a lancé l'Académie de la franchise, école de formation à la franchise qui accompagne les (futurs) franchisés et (futurs) franchiseurs dans leur pratique et compréhension du métier. La FFF a également mis en place un comité de médiation et un comité d'arbitrage pour aider à la résolution des conflits.



Dans toutes les manifestations nationales comme Franchise Expo Paris ou encore Top Franchise Méditerranée, la FFF représente le poids économique et la qualité de la franchise en France à travers tous ses adhérents. La FFF organise pour ses membres de nombreuses rencontres, dans un souci constant de reconnaissance et de

développement de leur réseau et d'échange d'expériences. Nous avons à cœur d'être sans cesse sur le terrain et d'être proche de ceux qui feront la franchise de demain. C'est dans cette optique que nous avons souhaité lancer cette année la 1^{ère} édition de la **Semaine des entrepreneurs franchisés** afin de présenter notre modèle comme une réponse efficace aux envies d'entreprendre des Français. Les franchisés des réseaux adhérents à la FFF sont fiers de partager leur expérience et leur parcours avec le grand public, et plus particulièrement avec les candidats à la création d'entreprise, et de convaincre ainsi les Français de franchir le pas !



Mr Guy Gras
Président de la Fédération française de la franchise

UNE SEMAINE INÉDITE DE RENCONTRES ET DE PARTAGE EN RÉGION



En toute franchise...du côté de Caen !

- Forum franchise à l'initiative de la FFF et de la CCI de Caen
- ▶ Le 21 octobre 2010 de 9h à 12h

En toute franchise...du côté de Metz !

- Forum franchise à l'initiative de la FFF et de la CCI de Metz
- ▶ Le 21 octobre 2010

En toute franchise...du côté de St Lô !

- Conférence franchise dans le cadre de la Journée de la Création et Reprise d'entreprise de la CCI de St Lô
- ▶ Le 22 octobre 2010

En toute franchise...du côté de Dijon !

- Forum franchise à l'initiative de la FFF et de la CCI de Dijon
- ▶ Le 19 octobre 2010

En toute franchise...du côté de Rennes !

- Conférence et atelier franchise dans le cadre des Journées Régionales de la Création et de la Reprise d'Entreprise de la CCI de Rennes
- ▶ Les 14 et 15 octobre 2010

En toute franchise...du côté de Lyon !

- Conférence franchise dans le cadre de la 2ème édition du Forum de la Franchise de la CCI de Lyon
- ▶ Le 20 octobre 2010

En toute franchise...du côté de Clermont Ferrand !

- Forum franchise à l'initiative de la FFF et de la CCI de Clermont Ferrand
- ▶ Le 18 octobre 2010

En toute franchise...du côté de Bordeaux !

- Conférence franchise dans le cadre du Forum « Faites de la création » de la CCI de Bordeaux
- ▶ Le 19 octobre 2010

En toute franchise... du côté d'Aix-en-Provence !

- Forum franchise à l'initiative de la FFF et de la CCIMP
- ▶ Le 18 octobre 2010

En toute franchise...du côté de Poitiers/Châtelleraut !

- Conférence franchise dans le cadre du Forum Emploi/Entreprendre de la CCI de Vienne
- ▶ Le 15 octobre 2010

CRÉATION D'ENTREPRISE : POURQUOI OPTER POUR LA FRANCHISE ?

SE LANCER EN FRANCHISE : UN MODÈLE ATTRACTIF ET ACCESSIBLE À TOUT TYPE DE PROFIL

Si la franchise séduit chaque année de plus en plus de Français souhaitant créer leur propre entreprise, c'est que **ce modèle a fait ses preuves. Offrant une réelle solution de reconversion professionnelle** dans une grande variété de secteurs d'activité, la franchise représente une alternative de choix pour les actifs en quête de changement ; ainsi, en 2009, **76% des chefs d'entreprise en franchise étaient d'anciens salariés***. De l'ancien employé désirant s'émanciper du cadre de l'entreprise, au senior voulant poursuivre sa carrière, en passant par le chercheur d'emploi, et le jeune actif sortant d'école en quête de défis, tous les parcours et les situations professionnels peuvent mener à la franchise.

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE POUR UN SUCCÈS COMMUN

Fondée sur la réitération d'une réussite, la franchise offre de réelles perspectives au futur entrepreneur, à condition que ce dernier mesure avec justesse les exigences du modèle. Si de son côté le franchiseur est dans l'obligation d'assurer la transmission de son savoir-faire et un accompagnement personnalisé dans la durée, le franchisé doit, lui aussi, répondre à certaines exigences. Il devra respecter la marque et le concept du franchiseur et accepter les exigences et les risques que connaissent tous les créateurs d'entreprise. En contrepartie, le franchisé pourra s'appuyer sur la notoriété et le savoir-faire d'une enseigne, bénéficier de l'appui, de l'accompagnement d'un réseau et de formations régulières, n'affrontant ainsi pas seul ses premiers pas de chef d'entreprise : un engagement réciproque entre le franchisé et le réseau débouchant sur une relation inédite, comme l'illustrent les **84% de franchisés se déclarant attachés à leur réseau actuel***.

*Source : Enquête annuelle CSA/FFF/BPCE sur la franchise (résultats 2009)

► Les Français confirment leur engouement pour la création d'entreprise



Après une année 2009 record en matière de création d'entreprise, l'intérêt des Français pour l'entrepreneuriat se maintient au 1^{er} trimestre 2010 avec la création de 338 465 nouvelles entreprises de janvier à juin 2010*. Ainsi, 25% des Français interrogés souhaitent créer une entreprise en ce début d'année, avec parmi eux les moins de 35 ans qui considèrent d'ailleurs 2010 comme « l'année de sortie de crise »*. A l'instar de l'année 2009 qui a vu le nombre de création d'entreprises s'envoler, les premiers mois de 2010 confirment cette tendance : les Français souhaitent devenir leur propre patron et se mettent ainsi de plus en plus en quête de nouveauté et de changement.

► Le modèle de la franchise : une réponse efficace aux nouvelles aspirations professionnelles des Français



En créant leur propre entreprise, les porteurs de projet recherchent notamment davantage d'indépendance, de changement, de contact humain ou encore de sécurité, ces critères devenant une condition sine qua non d'épanouissement professionnel pour les actifs d'aujourd'hui. Le modèle de la franchise, basé en particulier sur l'échange et la transmission de savoir-faire et d'expérience offre au franchisé un cadre de travail à la fois rassurant et propice à l'indépendance. Alternative de choix pour des actifs en quête de reconversion, le système de réseau développé par la franchise permet au candidat à la création d'entreprise de s'engager plus sereinement. Disposant de l'appui du réseau et bénéficiant de formations régulières, le franchisé découvre les avantages du statut de chef d'entreprise tout en minimisant les risques.

*Source : 10^{ème} vague du Baromètre Ifop-CCI Entreprendre en France sur la création d'entreprise

Depuis 1991, Age D'or Services enrichit et améliore constamment ses actions pour répondre le plus précisément possible à la demande de ses clients âgés, handicapés et/ou en perte d'autonomie. Disposant aujourd'hui de 181 implantations et d'un CA cumulé en 2009 de 27 millions d'euros, Age D'or Services est le 1^{er} réseau privé de services de proximité d'aide à la personne en France.

«Le modèle de la franchise m'a plu pour monter mon entreprise car il présente des avantages grâce à l'accompagnement de l'enseigne. Mon choix vers le réseau Age D'Or Services a été rapide, séduit par sa forte dimension humaine et son concept et ses services de qualité. L'enseigne a ainsi l'ambition d'être le 1^{er} réseau de services à la personne certifié NF Services aux personnes à domicile - NF311- et mon agence a été certifiée NF seulement 2 ans après sa création. Participer à la Semaine des entrepreneurs franchisés est pour moi une chance de pouvoir partager mon expérience en tant que chef d'entreprise en franchise et aider ainsi les futurs candidats à la franchise.»

M. Yvon Douarin
Franchisé Age D'Or Services de Saint Brieu



«Les créateurs d'entreprise en franchise souhaitant rejoindre le réseau Age D'Or Services doivent être dotés d'une fibre sociale permettant d'être en adéquation avec nos valeurs basées sur l'humain. Le franchisé doit être motivé pour devenir un chef d'entreprise complet et responsable ; nous l'accompagnons dans cette démarche à travers des sessions de rencontres avec les franchisés du réseau et des formations. Nous avons ainsi créé l'Université Age D'Or Services dispensant des formations s'adaptant à leurs besoins, à l'image du partenariat mis en place avec France Alzheimer pour une formation spécifique sur cette maladie.»

M. Philippe Souquières
Directeur de l'animation et du développement



Le Groupe Le Tanneur & cie est un acteur incontournable du secteur de la maroquinerie française avec 500 employés et 53,3 M€ de CA en 2009.

Créée en 1898, Le Tanneur propose une large gamme de sacs pour hommes et femmes, petite maroquinerie, bagages et accessoires de mode. Les créations interprètent la mode pour concevoir des produits aussi beaux à l'intérieur qu'à l'extérieur.

« Fondé sur un partenariat structuré et efficace, le modèle de la franchise est pour moi un gage de réussite. Le Tanneur est une marque fiable, de qualité disposant d'une histoire qui me sécurise. J'ai été accompagnée par le réseau dès mes premiers pas mais aussi associée à tous les projets de la marque et notamment dans le choix des collections. La Semaine des entrepreneurs franchisés sera l'occasion à la fois de donner la parole aux franchisés en tant que chefs d'entreprise et de rappeler que se lancer en franchise demande un engagement important qui passe par un autodiagnostic dont dépendra le succès du projet en franchise. »

Mme Emmanuelle Mazoyer
Franchisée Le Tanneur (Montpellier Odysseum)



« La franchise est avant tout basée sur des relations humaines très fortes. Nous considérons nos franchisés comme les ambassadeurs de la marque. Ils disposent d'une véritable expérience de chef d'entreprise que nous souhaitons valoriser et nous les associons ainsi dans nos prises de décision. C'est le partenariat franchisé/franchiseur qui garantit le succès de la marque. Si le franchisé doit s'engager en toute connaissance de cause, de notre côté, nous travaillons avec lui en toute transparence et en lui apportant une assistance perpétuelle. »

M. Guillaume Pontarrasse
Directeur du développement enseigne



fédération française de la franchise

Contactés médias
Agence Hopscotch

Presse écrite
Elodie Larcis
Tél. : 01 58 65 00 22
elarcis@hopscotch.fr

Aurélia Borras
Tél. : 01 58 65 01 26
aborras@hopscotch.fr

TV-Radios
Emilie Barrail
Tél. : 01 58 65 00 58
ebarrail@hopscotch.fr

LA SEMAINE DES
ENTREPRENEURS
FRANCHISÉS

www.franchise-fff.com